

À Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil général  
2400 Le Locle

Le Locle, le 14 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 22<sup>e</sup> séance du Conseil général de la présente législature fixée au

**Jeudi 28 septembre 2023, à 19h45**  
**à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville**

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

1. **NOMINATION**  
d'un membre de la commission financière, en remplacement de M. Valentin Von Allmen, démissionnaire (PLR).
4. **RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL**
- 23-4102      concernant l'abrogation du règlement général des structures parascolaires communales.
- 23-4701      d'information sur la tempête du 24 juillet 2023.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général,  
F. Chopard